



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2013

Présents :	n° club: 1078 001	LA CIBLE VÉLIZIENNE
	n° club: 1078 003	T.N. VERSAILLES
	n° club: 1078 005	CERCLE DE TIR DE MAUREPAS
	n° club: 1078 084	AMICALE DES TIREURS DE BUC
	n° club: 1078 160	ASSOCIATION VICINOISE DE TIR
	n° club: 1078 625	L'AVENIR de SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
	n° club: 1078 661	LA DIXMUDE D'HOUDAN
	n° club: 1078 773	PRO-PATRIA MONTESSON
	n° club: 1078 936	E.S. AÉROSPATIALE LES MUREAUX (ESAM)
	n° club: 1078 978	ASSOCIATION de TIR de POISSY
	n° club: 1078 980	C.S.A. BA 107 Sous-lieutenant DORME
Pouvoirs :	n° club: 1078 548	U.S. MAISONS-LAFFITTE
Absents :	n° club: 1078 004	A.S. PORCHEVILLE
	n° club: 1078 006	ASS. DE TIR STADE ST-GERMANOIS
	n° club: 1078 011	C.T.S. des YVELINES
	n° club: 1078 017	TIR SPORTIF DE VERSAILLES
	n° club: 1078 018	L'ESPÉRANCE DU PERRYAY-EN-YVELINES
	n° club: 1078 022	ARTS et SPORTS NEXTER
	n° club: 1078 070	ESSOR BULLION
	n° club: 1078 286	C.S.L.G.B.V.S 1er GROUPEMENT BLINDÉ
	n° club: 1078 939	S.TIR VÉSINET-CHATOU
	n° club: 1078 981	A.S. SAPEURS-POMPIERS YVELINES

L'Assemblée Générale 2013 du CDTY a été régulièrement convoquée, aux fins de se tenir, dans les locaux du Tir National de Versailles, le dimanche 20 octobre 2013.

Monsieur Yves Rousse, Président, souhaite la bienvenue aux participants. Il accueille également Monsieur Olivier Langlet, représentant la DDCS des Yvelines qui nous expose, en préambule, le dispositif des « Emplois Avenir » (EAV, voir les transparents en pièce jointe).



1.- Appel des présents - vérification du quorum

Constatant que le quorum (25%, c'est à dire : 6 sociétés sur 22 et 22 voix sur 88) est atteint (12 sociétés présentes ou représentées et 60 voix) et que l'Assemblée peut valablement délibérer, le Président ouvre la séance à 10 heures 35.



2.- Ratification de la cooptation (lors du CD du 20/10/2013), de M. Jean Luc Martinet comme membre du CD

Après que Jean Luc Martinet se soit présenté à l'A.G. et personne ne demandant la parole, sa cooptation est adoptée à l'unanimité.



Yvelines
Conseil général



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES

3.- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2012

Après avoir sollicité des commentaires éventuels et personne ne demandant la parole, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2012 **est adopté à l'unanimité.**



4.- Rapport moral du Président

Le Président donne lecture de son rapport moral (en pièce jointe)

Le Secrétaire Général met aux voix le rapport moral de Monsieur Yves Rousse, après avoir sollicité des commentaires éventuels auprès des membres de l'assemblée. Personne ne demandant la parole, le vote a lieu :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.



5.- Rapport financier du Trésorier – Situation au 1er septembre 2013

La parole est ensuite donnée à Monsieur Lionel de CEUYPER, Trésorier, qui expose le rapport financier (voir l'annexe) et la situation financière (qui est jointe, aussi, en annexe).



6.- Rapport des Vérificateurs aux comptes

Ayant vérifié les comptes et, par sondage pour les pièces justificatives, Monsieur Robert COUDUN (Monsieur Claude LEMOINE est absent pour cause de maladie), Vérificateur aux Comptes, certifie sincère et véritable la tenue des comptes et des documents financiers présentés par le Trésorier.

Ils félicitent Monsieur Lionel de CEUYPER pour son action précise et efficace, dans ce domaine, ainsi que Madame Valérie MORLON, Trésorière Adjointe.



7.- Mise au vote du rapport financier sur l'exercice 2012/2013

L'Assemblée n'émettant ni question ni remarque ;

Le compte rendu financier de la saison écoulée est adopté à l'unanimité.



8.- Fixation du montant de la cotisation 2013/2014 – Projet de budget 2013/2014

Un montant de la cotisation, pour l'exercice 2013-2014, de 50 € est proposé à l'assemblée (au lieu de 49 € actuellement soit une augmentation de 2,1%).

Le projet de budget 2013-14 est présenté, en détail, à l'Assemblée (annexe 3).

Le Trésorier tient à remercier les clubs qui nous accueillent pour les championnats (Montesson, Versailles et Buc) pour leurs tarifs de location modérés.

Le Président demande aux participants leurs remarques ou leurs questions sur ces propositions. Aucune remarque ou question n'étant formulée,

Le montant de la cotisation 2013/14 et la proposition de budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.



9.- Nomination des Contrôleurs aux comptes

L'Assemblée générale nomme, à l'unanimité, comme Vérificateurs aux Comptes pour la saison 2013-2014 :

- Claude LEMOINE,
- Robert COUDUN.



10.-Questions diverses

10.1 Présentation du nouveau Président de club CSA BA 107 Sous Lieutenant Dorme

Ce club ayant un nouveau président, Monsieur Daniel COQUEMONT, qui se présente à l'assemblée, puis chacun se présente brièvement pour qu'il fasse connaissance des autres Présidents de clubs.

Celui-ci se pose des questions sur le redémarrage de son école de tir et sur le matériel qu'il a reçu en dotation avant ce redémarrage.

Il faut qu'il garde ce matériel pour la saison prochaine, qu'il puisse engager des jeunes de son école de tir dans les championnats de la gestion sportive de la FFTit et dans le circuit des écoles de tir des Yvelines, ensuite on réétudiera la situation.

10.2 Demande de photos

Chantal Hochet, webmaster du site internet du CDTY, demande à chaque club de lui envoyer une photo de l'entrée de son stand de tir afin d'illustrer le site web.

10.3 Diplôme des récompenses par équipe

Un nouveau diplôme est en préparation mais n'est pas encore complètement finalisé. Les récompenses par équipe de la saison été 2012-13 seront donc remises après le CD du mois de janvier 2014.

En l'absence d'autres questions diverses, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h 50.



11.-Date de la prochaine AG

La prochaine AG se tiendra :

Le dimanche 19 octobre 2014, au TNV, à 10h30.



12.-Date de la prochaine réunion du CD

Le prochain Comité Directeur se tiendra :

Le dimanche 12 janvier 2014, au TNV, à 9h30.

Elle sera suivie d'une remise des récompenses (médailles individuelles et diplômes pas équipe) des championnats d'hiver 10M à 11h30.



Il est ensuite procédé à la **remise des récompenses** (médailles individuelles) de la saison sportive été 2012 – 2013.

Cette cérémonie est suivie du "*pot de l'amitié*".

le Président du CDTY
Yves ROUSSE

Le Secrétaire Général
G. LAIZIER

Réunion EAV

20 OCTOBRE 2013

**COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR
DES YVELINES**

VERSAILLES



emplois d'avenir

- Associer le nécessaire besoin de **structuration des associations** à l'effort collectif de **lutte contre le chômage des jeunes**
- Un outil les **Emplois d'Avenir**

Objectif

- Jeunes de **16 à 25 ans peu ou pas diplômés** (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), **sans emploi**
 - **Sans diplôme**
 - Titulaires uniquement d'un **diplôme ou titre à finalité professionnelle de niveau V** (niveau CAP/BEP) et totalisant au moins **6 mois de recherche d'emploi** au cours des 12 derniers mois
 - Ou à titre exceptionnel, pour des jeunes ayant un **niveau maximal bac+3**, totalisant au moins **1 an de recherche d'emploi** au cours des 18 derniers mois et résidant dans une **zone prioritaire (ZUS)**.

Les bénéficiaires

- Les Emplois d'Avenir peuvent être conclus **en CDI ou en CDD** pour une durée de **1 à 3 ans**. Cette durée peut être prolongée afin de permettre à un jeune de finir sa formation.
- La durée hebdomadaire est **de 35 heures**. Par exception liée à la situation du jeune, cette durée peut être inférieure, mais au moins égale à un mi-temps. Au 1^{er} janvier 2014, le temps partiel devra sauf dérogation être d'au moins 25h par semaine.
- Le salaire minimum est fixé par la convention collective nationale du sport (CCNS).

Le Contrat

- Justifier de sa **capacité à financer** le poste jusqu'à son terme
- Désigner parmi ses salariés ou bénévoles **un tuteur**.
- Permettre la mise en œuvre d'un **plan de formation**.
 - Le salarié devra donc pouvoir s'absenter de son poste de travail pour pouvoir suivre un ou plusieurs modules de formation.

Engagements de l'employeur

- Les Missions Locales s'engagent à assurer en cours d'emploi, un **accompagnement renforcé.**
 - aide à la prise de poste et à l'intégration
 - travail d'élaboration du projet professionnel et du plan de formation
 - recherche des formations mobilisables

Engagements Missions Locales

- Dans le secteur non marchand, **l'aide de l'Etat est de 75%** du SMIC, soit 1072 €.
- Le coût résiduel moyen d'un emploi d'avenir est donc d'**environ 580 €**. (7000 € annuel)

Coût financier

- **Emplois types proposés**

- Agent d'accueil / secrétaire administratif
- Agent d'entretien ou de maintenance des installations sportives
- Agent d'animation /développement comprenant éventuellement une activité d'assistant animateur

Emplois identifiés

- Aide complémentaire **Conseil Régional**.
 - aide régionale à la rémunération des Emplois d'avenir (**ARREA**) de 20% du SMIC si contrat signé **en CDI**.
- Aide complémentaire **Conseil Général** .
 - aide de 12.5% du SMIC, pour les jeunes issus des foyers bénéficiaires du RSA.
- **OPCA** (organisme paritaire collecteur agréé) type AGEFOS PME, OPCALIA pour une prise en charge du coût de formation.
- **Fond Local Emploi Solidarité** (FLES 78) propose une offre formation gratuite pour les EAV et les tuteurs

Aides

- **Alexandre URBAIN**, DDCS78
Conseiller d'animation sportive
01 39 24 24 71
alexandre.urbain@yvelines.gouv.fr

Contacts



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 20 OCTOBRE 2013

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉS du PRÉSIDENT

Messieurs les Présidents des Clubs de Tir Yvelinois, Monsieur le représentant de la Direction de la Cohésion Sociale des Yvelines, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, Chers ami(e)s,

Je voudrais commencer ce rapport moral et d'activités en citant les noms de celles et ceux qui, en 2012-2013, ont fait honneur à notre sport, à nos associations et à notre Comité en qualité d'encadrant et/ou par leurs brillants résultats dans les Championnats Internationaux.

- La médaille de la Jeunesse et des Sports a été décernée, cette saison :
 - Sylvaine OUHAYOUN du TN Versailles (Bronze),
 - Françoise MAGGIA du TN Versailles (Bronze),
 - Catherine JACQUELIN GUIDICI du TN Versailles (Bronze)
 - Gérard LAIZIER du TN Versailles (Argent)
 - Yves ROUSSE de l'AVT (Argent)

Année charnière pour les championnats internationaux après les jeux olympiques de 2012, il n'y avait que 4 championnats d'Europe cette année, le palmarès des podiums Yvelinois conquis, en 2012-2013, par nos tireurs est le suivant :

- Au Championnat d'Europe Armes Anciennes en Autriche (par équipes) :
 - Sylvie COLLOT du Tir National de Versailles est :
 - 3^{ème} en Pauly (Minié Origine)
 - 2^{ème} en Amazons (Walkyrie Réplique)
 - 2^{ème} au GP de Versailles (Minié + Miquelet Origine)
- Au Championnat d'Europe Cible Mobile 50M :
 - Benoît GERMAIN du Tir National de Versailles, en catégorie junior garçon, est :
 - 2^{ème} en individuel en cible mobile 50M « 30 + 30 » (battu au barrage)
 - 3^{ème} par équipe en cible mobile 50M « 30 + 30 »
- Au Championnat d'Europe Arbalète Match 10M :
 - Marie ROY de Pro Patria Montesson, en catégorie U23 fille, est :
 - 2^{ème} en individuel en arbalète match 10M,
 - 3^{ème} par équipe en arbalète match 10M,
 - Brian BAUDOIN du Tir National De Versailles, en catégorie U23 garçon, est :
 - 2^{ème} en individuel en arbalète match 10M,
 - 3^{ème} par équipe en arbalète match 10M,

A tous, un grand bravo !



Yvelines
Conseil général



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES

Quelques mots, maintenant, sur les effectifs de nos associations.

Notre Comité est composé, en 2012-2013, de **22 associations. 3 520 tireurs sont licenciés FFTir dans les Yvelines**, contre 3 311, la saison précédente soit une augmentation de 6.4%.

Cette augmentation va de pair avec celle constatée au niveau régional et national, notre Fédération comptant maintenant plus de 164 540 licenciés.

Les féminines et les jeunes représentent respectivement des pourcentages respectifs assez stables de 9.2 et 11.1 % des licenciés Yvelinois.

Si nous regardons les statistiques, 16 clubs Yvelinois ont eu une augmentation de leur nombre de licenciés contre 6 en diminution.

Les actions d'amélioration du potentiel d'accueil, développées au plus près du terrain par nos clubs de Tir, avec l'aide de leur Ligue et de leur Comité, ne sont pas étrangères à cette augmentation du nombre de licenciés qui confirme celle des années précédentes..

Nous nous efforcerons, comme lors de l'Olympiade précédente, de développer une relation fondée sur une confiance réciproque avec nos Partenaires Institutionnels.

Cela est vrai pour la Préfecture des Yvelines et ses Services dont, principalement, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex DDJS), le Conseil général 78, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines, aux manifestations et tâches desquels les dirigeants du CDTY participent et/ou prêtent main forte. Nous ne manquons pas de communiquer en toute occasion et dans tous supports appropriés sur les valeurs de notre sport et ses incontestables succès aux niveaux régional, national et international.

Une cérémonie aura lieu, en l'Hôtel du Département le 28 novembre 2013, à l'occasion de laquelle nos 7 champions de France 2012- 2013, cités plus loin, seront honorés par le Conseil général des Yvelines.

Enfin, le Tir Yvelinois a été présent et actif, comme chaque saison, lors de manifestations du CDOS 78 rassemblant le Monde sportif yvelinois et ses partenaires Institutionnels :

- *"Forum du Sport"*, le 10 décembre 2013 et *Soirée Olympique*, le 13 janvier 2013 en l'Hôtel de Ville de Versailles,.



Parlons maintenant des aides financières que nous apportent nos Institutionnels, à concurrence, cette saison, de 27 % de notre budget.

Par ailleurs, notre Ligue nous fournit, depuis cette saison, un euro par licence afin de participer au financement des Comité départementaux.

Sur le plan méthodologique, la plupart de nos clubs ont opté pour la gestion informatisée des licences et des avis préalables, au travers du système ITAC, qui semble donner satisfaction à tout le monde.

Il convient, à nouveau, de souligner que, sans les financements apportés par nos Institutionnels, le Comité et ses Associations Yvelinoises ne pourraient pas réaliser les actions qui concourent aux succès remarquables de nos Tireurs, sur les plans quantitatif et qualitatif.

Rappelons que le président du CDTY est l'interface entre les clubs et le Conseil général, la DDCS et le CDOS.

Il est ainsi appelé à collationner, donner un avis et viser :

- Les demandes de subventions "Haut Niveau" présentées par les clubs,
- Les demande d'aides personnelles (ou bourses) présentées par les sportifs inscrits sur les listes ministérielles, (subventions DAISY),
- Les demandes de subvention CNDS ordonnancées conjointement par la DDCS et le CDOS.

Détaillons l'état des lieux dans ce domaine, dans l'ordre chronologique de présentation des dossiers aux Institutionnels concernés :

a) Subvention Haut Niveau des Clubs par le Conseil général :

- 8 clubs ont sollicité, le 15 septembre 2012, une subvention, au titre de la saison écoulée. Le mandatement de ces subventions a été crédité, fin 2012, pour un montant de 762 € par jeune ayant participé à une épreuve des championnats de France, avec un plafond de deux participants par club.
- 7 dossiers ont été présentés, le 15/09/2013, au titre de la saison 2013-2014.

b) "Contrat sur Objectifs" du CDTY par le Conseil Général :

Une subvention, de 7600 € a été accordée au CDTY autitre de l'année 2013 (9100€ en 2011).

Le versement de cette subvention, qui est effectif depuis début octobre, est assorti d'un engagement du Comité au titre du *Développement Durable*.

Nos clubs s'engagent, à ce titre, à mettre en œuvre des actions concrètes selon les 3 volets du Développement Durable:

- Volet environnemental: élimination des déchets, réduction des consommables (par l'usage de l'informatique), covoiturage, économies d'énergie, suppression progressive des gaz polluants (CO2)...
- Volet social: intégration des publics en situation de handicap, encouragement à l'accession des femmes aux postes de responsabilité...
- Volet économique: mutualisation des moyens...

Le dossier de demande, au titre de l'année civile 2014 nous est parvenu début septembre 2013.

Le CDTY a renvoyé ce dossier, par mail et par courrier, au CG78 le 20 septembre (délai au plus tard le 1^{er} octobre 2013).

c) Bourses individuelles du CG78 : (subventions « DAISY »)

10 tireurs pressentis en ont bénéficié au titre de la saison 2012-2013

Notification de la campagne concernant la saison à venir sera adressée au CDTY qui pilotera l'instruction des dossiers qui seront envoyés, début 2014 aux intéressés et adressés au président du Comité qui les visera et les fera suivre.

d) Subvention CNDS du Ministère des Sports :

- Six clubs de Tir Yvelinois ont présenté un dossier, au titre de 2012-2013 comme en 2011-2012, contre 8 en 2010-2011 et 10 en 2009-2010.

J'attire, comme mon prédécesseur, votre attention sur l'intérêt que ce financement présente, pour vos associations et leur développement malgré la relative lourdeur de la procédure d'établissement des dossiers !

- Pour sa part, notre Comité s'est vu notifier une subvention 2013 de 2 300 €, de même niveau que celle perçue la saison passée. Son mandatement vient de nous parvenir.



Passons maintenant en revue les faits marquants de notre activité 2012-2013 en regard des 5 points de notre Projet Associatif

1. Inciter les adhérents de nos clubs à pratiquer les disciplines du Tir Sportif en organisant les épreuves des championnats départementaux relatifs aux disciplines pratiquées dans le département

Je voudrais, d'emblée, souligner deux points :

Le Tir Yvelinois accueille volontiers les tireurs d'autres départements – essentiellement franciliens mais pas uniquement - s'agissant, en particulier (mais pas exclusivement), de disciplines pour lesquelles ils manquent de stands appropriés : je pense au 300 M et à la cible mobile, à certaines disciplines en armes anciennes et depuis cette année au Tir aux Armes Réglementaires pour lequel la Ligue de L'Ile de France nous a confié l'organisation des championnats départementaux pour les 8 départements.

L'accueil de cette nouvelle discipline a fait l'objet d'une réunion le mardi 26 février au stand de tir de Versailles avec les responsables de la gestion sportive des 7 autres départements de la Ligue de l'Ile de France.

Les tirs effectués par des licenciés étrangers à notre département représentent, cette saison, 33.2 % du total (ils étaient de 19 % la saison passée et de 18 % en 2010-2011). Cette augmentation importante est due à la nouvelle discipline Tir aux Armes Réglementaires.

Pour les championnats 10M, nous accueillons quelques tireurs ayant fait des demandes de dérogation,

Pour les championnats 25/50M, nous accueillons les tireurs des Hauts de Seine.

Pour les championnats Armes Anciennes nous accueillons les tireurs des Hauts de Seine, du Val de Marne et les tireurs aux armes longues de la Seine Saint Denis.

Pour les championnats au Tir aux Armes Réglementaires, nous accueillons les 8 départements de l'Ile de France.

Un grand merci aux responsables de la gestion sportive de notre département qui, comme d'habitude, ont organisé de main de maître ces championnats sous la houlette de Chantal HOCHET :

- Jean Jacques DE PASQUAL et Jacques LEMARIE pour le critérium et le championnat Ecole de Tir,
- Chantal HOCHET pour les championnats 10 mètres, 25/50 mètres et 300 mètres,
- Bernard et Sylvie COLLOT pour les armes anciennes,
- Jean Luc MARTINET pour le Tir aux Armes Réglementaires

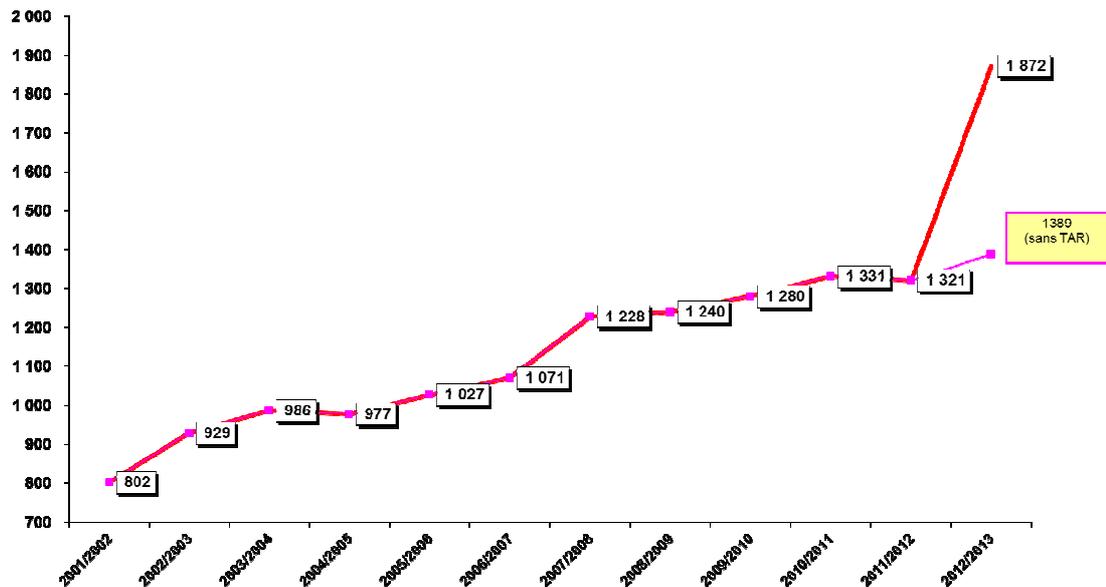
Nous n'oublions pas Catherine JACQUELIN- GUIDICI, assistée de Lionel LAMY, qui ont permis aux tireurs Yvelinois de s'exprimer sur les pas de tir dans l'esprit des règlements.

Rappelons, pour ceux qui l'ont oublié, que notre Comité dispose, depuis 2009, d'un site internet (<http://www.cdyt.fr>), créé et administré par Chantal HOCHET à qui nous renouvelons nos plus vifs remerciements.

Outre les informations habituelles sur la vie de notre Comité, vos associations y trouvent le planning de nos championnats, les convocations associées, leurs formulaires d'engagement et la possibilité de s'y inscrire en ligne.

- Championnats Départementaux réalisés dans les stands du Tir National de Versailles, de Montesson et de l'Amicale des Tireurs de Buc.

CDTY
Championnats Départementaux des Yvelines
Nombre Total de Tirs
Années 2001/2002 à 2012/2013
Moyenne annuelle sur les 5 dernières années: 1 409 participants (1312 sans le TAR)

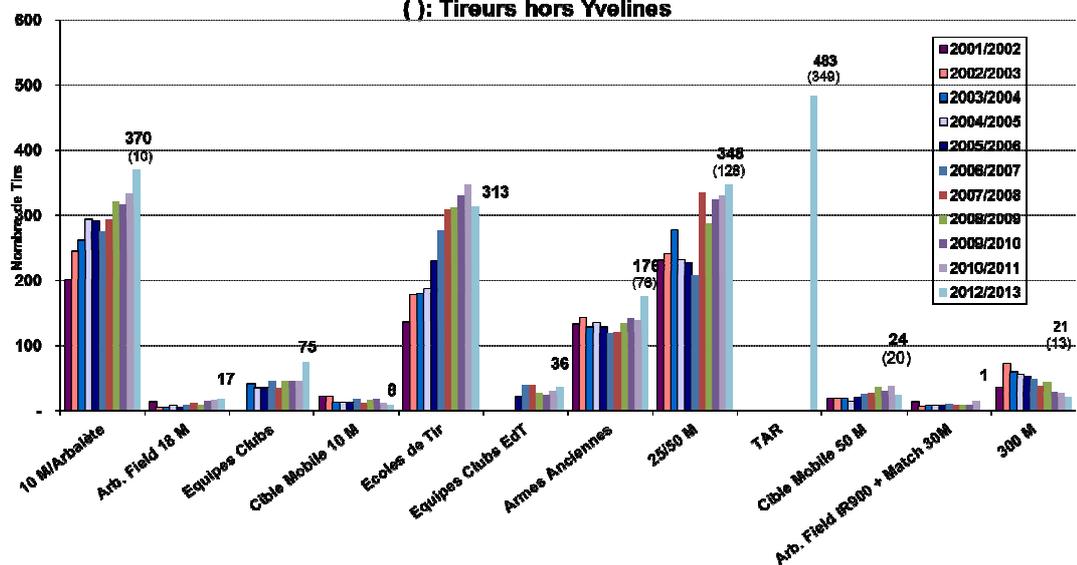


GRAPHIQUE D'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TIRS PAR DISCIPLINES

Le graphique montre clairement, au fil des années :

- l'attrait des disciplines à air,
- la « bonne tenue » du 25/50m
- et l'engouement suscité par notre sport chez les jeunes.

CDTY
Participation aux Championnats Départementaux
(): Tirailleurs hors Yvelines



LES PODIUMS DES TIREURS YVELINOIS

SAISON 2012 – 2013

(Championnats Régionaux et de France)

	1er	2ème	3ème	TOTAL PODIUMS
En INDIVIDUEL				
Championnats Régionaux	66 (36 63 60 70)*	44 (23 54 45 43)	46 (19 51 51 51)	156 (78 168 156 171)
Championnats de France	15 (11 7 15 12)	8 (14 8 8 6)	11 (8 7 12 14)	34 (33 22 35 32)
<i>Nos tireurs se sont classés 78 fois dans les 10 premiers des CDF (82 l'an passé)</i>				
TOTAL PODIUMS INDIVIDUELS	81 (89 en 2012)	52 (49)	57 (65)	190 (191)
Par ÉQUIPES				
Championnats Régionaux	8 (13 17 17 9)	8 (4 9 13 14)	4 (0 7 8 14)	20 (90 17 33 37)
Championnats de France	7 (8 7 4 10)	4 (0 5 4 4)	3 (0 3 4 3)	14 (8 15 12 17)

(*) entre parenthèses : statistique des 4 années antérieures

J'insisterai, comme mon prédécesseur l'a fait les années précédentes, sur le fait que cette progression, depuis 10 ans, est le fruit de l'engagement associatif des bénévoles du Tir Yvelinois - toutes fonctions confondues - au sein de notre Comité, de notre Corps arbitral, des Clubs organisateurs de nos championnats, ainsi que des dirigeants, entraîneurs et éducateurs qui incitent et facilitent l'accès des membres de leur club à la compétition.

A tous, un grand merci !

Les médailles départementales d'or, d'argent et de bronze des épreuves départementales individuelles Hiver (tir à 10 mètres) (130) ont été remises à l'issue de la réunion de notre Comité, le 13 janvier 2013.

Nous remettons, à l'issue de cette Assemblée, celles des championnats Eté (210), hors compétitions réservées aux Ecoles de Tir, déjà décernées aux jeunes, après chaque épreuve (94)

A noter que le détail des podiums (départementaux, Régionaux et France) de l'ensemble des épreuves individuelles et par équipes de la saison 2012-2013 sera mis en ligne, sur notre site.

Les tireurs Yvelinois ont, comme chaque saison, largement participé à ces niveaux de la compétition fédérale. Le nombre de leurs podiums (individuels et par équipes) ressort, en 2012-2013, à **223** contre 257 l'exercice précédent.

Ils se sont classés 65 fois dans les huit premiers des championnats de France individuel, ce qui correspond à une place de finaliste.

Je voudrais, comme les saisons passées, citer ici le nom des 7 tireurs (dont 3 plusieurs fois) qui ont remporté 15 titres de Champion de France dans leur discipline respectives.

Dans les catégories Cadet et Junior, issus de nos Ecoles de Tir :

- 4 titres pour Benoît GERMAIN, junior du Tir National de Versailles, en cible mobile 10m (30-30 et mixte) et 50m (30-30 et mixte),
- 1 titre pour Brian BAUDOIN, junior du TNV, en arbalète 10m,
- 1 titre pour Pierre MERLET, cadet du TNV, en pistolet 10M.

Dans les catégories Dames et Seniors

- 4 titres pour Hervé LAISSU, du Tir National de Versailles, en cible mobile 10m (30-30 et mixte) et 50m ((30-30 et mixte),
- Alain CROQUET, de Pro Patria Montesson, au Tir aux Armes Réglementaires, discipline Fusil Répétition Manuel,
- Didier ULYSSE du Tir National de Versailles, aux Tir aux Armes Réglementaires, discipline FSA petit calibre
- Pierre COLLET, de Pro Patria Montesson, aux Armes Anciennes, discipline Kuchenreuter réplique,
- Sylvie COLLOT, du Tir National de Versailles, aux Armes Anciennes, discipline Walkyrie,
- Martial BERGER, du Tir National de Versailles, à la carabine 60BC 300 mètres en catégorie senior 3 (>60 ans)

Je rappelle qu'ils seront honorés par le Conseil général des Yvelines, à l'occasion d'une cérémonie, en l'Hôtel du département, le mercredi 18 décembre 2013.

Enfin, n'oublions pas nos 7 équipes championnes de France :

- Association Vicinoise de Tir au pistolet 10m standard cadet garçon,
- Tir National de Versailles au pistolet 10m standard senior 3,
- Tir National de Versailles aux Armes Réglementaires discipline Fusil Répétition Manuel,
- Tir National de Versailles aux Armes Réglementaires discipline FSA petit calibre,
- Tir National de Versailles aux Armes Réglementaires discipline Carabine 22LR,
- Tir National de Versailles aux Armes Anciennes discipline Minié
- Tir National de Versailles aux Armes Anciennes discipline Withworth

Bravo à tous nos tireurs!



2. Favoriser l'émergence de nouveaux talents, en organisant des compétitions fédérales et des concours amicaux spécifiques aux jeunes de nos Écoles de Tir

- Ces épreuves continuent de connaître un engouement soutenu : 478 tirs ont été effectués, cette saison, dans les Yvelines, par nos 160 jeunes de 9 à 14 ans, dans les épreuves fédérales individuelles et par équipes qui leur sont réservées :

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de Tirs	315	348	339	354	377	348	478

Le nombre de tirs est de 660 si l'on y ajoute les Critériums Départemental et Régional.

-Notre Comité a également organisé, pour la 10ème saison consécutive, de janvier à juin 2013, un *Circuit des Ecoles de Tir* des Yvelines, - seul dans son genre en Ile de France - accompagnant nos poussins, benjamins, minimes et cadets 1^{ère} année de licence dans leur parcours sportif, afin de leur donner, hors compétitions officielles, une opportunité supplémentaire de « matcher » dans d'autres clubs que le leur et se préparer à aborder tous les niveaux de la compétition.

La participation à ces rencontres amicales se maintient à un niveau élevé : 580 tirs ont été effectués, en 2012/2013 par 161 compétiteurs, dans les 5 matchs organisés cette saison. (563 et 156 en 2011/2012).

63 % d'entre eux ont participé à au moins 4 des 5 épreuves du programme. Ils ont pu, ainsi, prendre part au tirage de la traditionnelle loterie qui a récompensé deux d'entre eux !

Les Ecoles de Tir Yvelinoises confortent leur place de leader au plan régional :

- 5 d'entre-elles figurent aux 10 premières places (dont la 1^{ère} pour l'AT Buc), sur 57, du classement, établi par la Ligue de Tir d'Ile de France, sur la base des résultats obtenus aux Championnats Régionaux et de France

- 9 des 20 jeunes compétiteurs, sélectionnés par la Ligue de l'Ile de France, vainqueurs, le 23 juin 2013, du match des 3 Ligues (Ile de France, Normandie et Picardie) étaient Yvelinois.



3. Participer à la préparation du futur des Associations, au moyen, en particulier, de dotations en matériels spécifiques, destinés aux Écoles de Tir du département

Le succès de nos Ecoles de Tir est le fruit des efforts bénévoles des moniteurs Yvelinois et, aussi, celui de la politique mise en œuvre par le Comité depuis de longues années sous la forme d'aide en armes ou matériels destinés à la compétition (vêtements de tir, chaussures...etc) choisies par les clubs.

Rappelons que le Comité achète les matériels après fixation, au début de chaque exercice, du montant de l'aide financière, uniforme, allouée à chaque club qui reverse au Comité l'excédent éventuel de prix du matériel choisi, par rapport au montant de l'allocation.

Comme les années précédentes, dix clubs faisant vivre une école de tir, ont bénéficié, cette saison, de cette aide appréciable de 1100€.

Rappelons ici que la dotation, par le CDTY, de matériels destinés aux Ecoles de Tir, est subordonnée à l'engagement, par les bénéficiaires, à ce que leurs jeunes participent au Circuit des Ecoles de Tir des Yvelines (5 concours amicaux) et aux championnats de la Gestion Sportive de la FFTir qui leur sont réservés (Critériums Départemental et Régional, Championnats Départementaux, Régionaux et de France des Ecoles de Tir).

Par ailleurs, autre innovation spécifique au Tir Yvelinois, notre Comité a fait, ces dernières années, l'acquisition d'une arbalète match destinée à être prêtée, à tour de rôle, à des jeunes intéressés par cette discipline. Nous reviendrons sur ce sujet ultérieurement.

Enfin, le Comité encourage la mutualisation, entre les clubs, des matériels de tir, conformément à l'engagement que le mouvement sportif a pris dans le cadre des obligations découlant de la signature de la Charte relative au Développement durable.

Une arbalète field a ainsi été prêtée par l'UNION SPORTIVE de MAISONS-LAFFITTE à LA DIXMUDE, afin de lui permettre de lancer, avec succès, cette discipline, fin 2009, à Houdan.

Deux autres clubs yvelinois : le TNV et L'AVENIR de Saint-Rémy ont, dans un passé récent, prêté des armes à air à l'AST POISSY, afin de lui permettre de créer son école de tir et, plus modestement mais significativement, l'ASSOCIATION VICINOISE de TIR a prêté, à l'aube de la saison 2012-2013, une veste de tir *gauchère* à L'AVENIR de Saint-Rémy, lui évitant ainsi d'acheter un vêtement dont l'usage est relativement peu fréquent. Souhaitons que des actions similaires se développent, dans le futur.



4. Faciliter la mission des Cadres techniques du département et de nos clubs, Participer à la formation de nos arbitres et assurer la préformation des futurs Animateurs de club.

- NOS ARBITRES

Catherine JACQUELIN-JUIDICCI, responsable de l'Arbitrage, au sein de notre Comité, assisté de Lionel LAMY, a animé une équipe forte de 6 femmes et 22 hommes, titulaires d'une qualification allant d'arbitre stagiaire à arbitre international.

Signalons, incidemment, que Patrick DUTHILLEUL de l'AVT et Pascal PERROTIN du Tir National de Versailles ont brillamment réussi l'examen d'arbitre départemental ISSF en 2013. Jean Luc MARTINET pour sa part a obtenu le diplôme d'arbitre régional aux armes anciennes.

14 journées d'arbitrages ont été réalisées, cette saison, pour les disciplines Ecoles de tir et 86, pour les autres disciplines.

Malgré l'ajout d'une épreuve départementale supplémentaire (Tir aux Armes Réglementaires) nous avons réussi, avec l'aide de nos collègues des autres départements, à gérer trois week-ends consécutifs d'arbitrage (Armes Anciennes, 25/50/ et Tar).

Le très bon niveau technique de notre Corps Arbitral est entretenu, d'une part, par l'obligation requise par la FFTir, de participer à un stage de remise à niveau, organisé au moins une fois tous les quatre ans par notre Ligue, d'autre part par une séance annuelle de révision des règlements organisée sous l'égide du CDTY. Celle-ci a eu lieu le 24 février 2013 et a regroupé 20 arbitres Yvelinois.

D'autre part, les règlements étant mis à jour à chaque olympiade, une journée dédiée à ces modifications de règlement a été organisée par la Ligue de l'Ile de France le dimanche 24 mars, journée à laquelle de nombreux arbitres yvelinois assistaient. Pour ceux qui n'avaient pu assister à cette journée, Gérard Laizier, secrétaire de notre comité et arbitre international a organisé une soirée complémentaire le lundi 15 avril 2013.

Que *les femmes et les hommes en rouge* trouvent, ici, l'expression de notre reconnaissance pour leur engagement associatif !

- LES FUTURS ANIMATEURS DE NOS CLUBS

Dans la continuité des actions engagées les années précédentes, le CDTY a organisé, le 24 février 2013, dans les locaux du TNV, une journée de "positionnement" préparatoire au stage d'Animateur de Club.

8 tireurs, issus de clubs des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise auront ainsi écouté, cette année, les messages prodigués par nos deux formateurs : Georges THEILLAC et Jacky MALLARME.

Aptes à suivre la formation d'Animateur, délivrée par notre Ligue, ils viendront grossir les rangs des bénévoles, indispensables à l'accueil et au suivi des tireurs dans leur club.

Le développement et les succès de notre sport dépendent largement de leur action, "au plus près du terrain" !
Merci à nos formateurs et souhaitons une pleine réussite aux futurs encadrants, dans la concrétisation de leur bénévolat associatif !

Souhaitons aussi que leur engagement fasse des émules dans l'ensemble de nos clubs.

Le CDTY saura leur prêter attention en pérennisant cette action.



5. Intéresser les clubs et leurs tireurs à la pratique de disciplines à développer dans le département : l'arbalète et les Armes Anciennes

- L'ARBALÈTE MATCH

Ce qui suit est extrait d'un compte rendu détaillé, rédigé par Christophe Bérut, responsable Arbalète du CDTY. Vous pourrez le lire, avec intérêt, sur le site internet du CDTY.

- 12 arbalétriers, répartis dans 5 de nos clubs, ont pratiqué cette discipline en 2012-2013.

Ils ont bénéficié le 24 février dernier, dans les locaux de nos camarades bucois, d'une journée de formation animée par Stéphane Hatterer (Membre de l'équipe de France), 3 arbalétriers et 4 carabiniers ont participé à cette journée.

- Il est à noter, et c'est bien dommage, que l'arbalète match acquise par le CDTY n'a pas trouvé de tireur preneur au sein des clubs Yvelinois,.

- 6 compétiteurs yvelinois ont participé aux Championnats de France !

L'ARBALETE FIELD

L'arbalète field continu à progresser d'année en année avec :

- Pour les championnats 10M indoor : 10 participations (6 cadets, 2 juniors, 1 senior et 1 vétérans)

- Pour l'école de tir : 1 minime garçon et 1 minime fille.

ARMES ANCIENNES

Bernard COLLOT a lancé en une action d'initiation aux Armes Anciennes en se rendant dans les clubs, sur demande de leur président, afin d'aider les novices et les indécis à "franchir le pas" en leur apportant connaissances théoriques et démonstrations pratiques. Cette démarche, et c'est bien dommage, n'a pas connu de réussite en 2012 /2013. Pour 2013 /2014, il est envisagé un stage de perfectionnement pour les tireurs qualifiés pour les régionaux.

STAGES DE PERFECTIONNEMENT AU TIR A 25 ET 50M

Deux stages de perfectionnement de tir au pistolet 25 mètres et à la carabine à 50 mètres ont été organisés pour les tireurs confirmé et également débutant dans cette discipline (notamment les cadets).

Le premier le 7 mai 2013 au stand du Tir National de Versailles avec 8 tireurs au pistolet 25M encadrés par Clémentine DAVID, tireuse e Haut Niveau du Club des Mouettes de Ryan et 8 tireurs à la carabine 50M encadrés par Martial BERGER du Tir National de Versailles,

Le deuxième le 26 mai 2013 au stand de Pro Patria Montesson avec les mêmes encadrants et 7 tireurs au pistolet 25M et 4 à la carabine 50M

Ces stages vont être pérennisés en 2013/2014 et nous y ajouteront 2 stages au pistolet et à la carabine 10M au cours du dernier trimestre 2013.

Merci aux présidents du Tir National de Versailles , de Pro Patria Montesson et de Buc de nous avoir donné accès à leurs installations.



Voilà, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, Chers amis, un tour d'horizon aussi complet que possible des réalisations du CDTY au cours de la saison écoulée.

Ce qui précède atteste du dynamisme de notre Comité qui a su, à l'écoute de son environnement, apporter des réponses innovantes aux attentes de nos tireurs, des Instances de notre Fédération et de nos Institutionnels.

A titre personnel, je vous remercie, ainsi que mes collègues du Comité Directeur, de la confiance et de l'aide que vous m'avez accordées.

Je tiens également à remercier mon prédécesseur André MARGOT qui m'a prodigué ses conseils avisés lors de cette première année de mandat.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu prêter à la lecture de ce Rapport Moral et d'Activités. Je souhaite, aux associations que vous dirigez, de nombreux succès et, à tous nos tireurs, une excellente saison 2013-2014.

Yves ROUSSE
Président du CDTY
Le 20 octobre 2013



Rapport du Trésorier sur l'exercice 2012 - 2013 à l'Assemblée Générale du 20 octobre 2013

Mesdames, Messieurs,

Les comptes de l'année sportive 2012 – 2013 vous sont exposés sous leur forme habituelle dans le **tableau en PJ 1**. Notre **avoir net**, au terme de l'exercice écoulé, est de **22 412,92 euros**.

Le rapprochement des recettes et des dépenses fait ressortir un **excédent de 2 967,50 euros**, à comparer à l'excédent de 1 434,39 euros l'an passé.

Il convient de souligner les points suivants:

- 1) Les 22 Clubs qui composent notre Comité sont à jour de leur cotisation.
- 2) **12 500 euros de subventions** ont été perçus en 2012 - 2013, du Conseil Général des Yvelines, du Ministère des Sports et de la ligue IdF. L'attribution de 2600 € de la ligue a compensé la baisse significative (-16.5%) du Conseil Général.
Il est rappelé que l'octroi de ces subventions est subordonné à la réalisation d'actions que nous nous engageons, en début d'exercice, à mener à bien, conformément aux critères retenus par ces Organismes.
- 3) Poursuivant sa politique d'aide à la formation des jeunes tireurs, le CDTY a doté, en **armes et matériels**, les Clubs disposant d'une **Ecole de Tir**, à hauteur de **10 946,00 euros**.
- 4) Dans le cadre de la formation des tireurs et arbitres, le Comité Départemental a poursuivi plusieurs actions au cours de la saison pour un montant total de 1245,50 €
- 5) **822,30 €** ont été consacrés, cette année, **à la formation de nos arbitres**.
- 6) **423,20 €** ont été consacrés, cette année, **à la formation des disciplines 25 et 50m**.
- 7) L'organisation, par le CDTY, des Championnats départementaux fait ressortir une forte augmentation du nombre de tirs de 29%. Cette augmentation est en partie liée à l'organisation d'un nouveau championnat (T.A.R.). Cette forte augmentation du nombre de tir, permet de voir les dépenses de championnats **couvertes par les recettes. (PJ 2)**

Ce résultat positif est essentiellement lié à la réalisation de 3 actions :

- **Maintien d'un niveau de prix optimisé pour les récompenses, tout en conservant la qualité.**
- **Maitrise des dépenses d'arbitrage en adaptant au juste nécessaire le nombre d'arbitres pour chaque championnat.**
- **Maitrise des dépenses de location des stands liée à une bonne organisation des championnats.**

Ces actions entretenues depuis plusieurs saisons permettent la mise en œuvre de disciplines nouvelles et projets de formations permettant de développer le tir Yvelinois.

- 9) Un **projet de budget 2013/2014** vous est présenté en **PJ 3**.

Lionel de Ceuyper

SITUATION FINANCIERE EXERCICE 2012- 2013

RECETTES	Rappel 2011/2012	Exercice 2012/2013	Delta	DEPENSES	Rappel 2011/2012	Exercice 2012/2013	Delta
COTISATIONS (23 Clubs)	1 056,00	1 078,00	2,1%	ADMINISTRATION (1)	380,78	148,65	-61,0%
SUBVENTIONS	11 400,00	12 500,00	9,6%	DEPENSES SPORTIVES	24 962,96	32 871,43	31,7%
CNDS	2 300,00	2 300,00	0,0%	Rémunérations	0,00	0,00	
Ligue	0,00	2 600,00		Acquisition nette de Matériels (2)	10 509,01	10 946,00	4,2%
Conseil Général	9 100,00	7 600,00	-16,5%				
RECETTES CHAMPIONNATS	14 143,50	22 330,50	57,9%	Organisation de Championnats (3)	14 453,95	21 925,43	51,7%
AUTRES RECETTES	130,00	105,00	-19,2%	<i>dont stages de formation théorique et pratique gratuits au profit des arbitres du département</i>			
Location de matériels aux Clubs + cc de Tir du département	130,00	105,00		DEPENSES DIVERSES	353,35	357,00	1,0%
				Cotisation C.D. Olympique et Sportif 78	175,00	107,00	
				Autres: réceptions, gratifications, médailles JS régularisations sur exercice antérieur	178,35	250,00	
INTERETS LIVRET EPARGNE	401,98	331,08	-17,6%				
TOTAL:	27 131,48	36 344,58	34,0%	TOTAL:	25 697,09	33 377,08	29,9%
Résultat négatif pris sur réserves				Résultat positif mis en réserves	1 434,39	2 967,50	

TOTAL DES RECETTES	27 131,48	36 344,58
---------------------------	-----------	-----------

TOTAL DES DEPENSES	27 131,48	36 344,58
---------------------------	-----------	-----------

Avoir net au 01 septembre 2012

+ Résultat de l'exercice 2012 - 2013

= Avoir net au 31 août 2013

19 445,42

2 967,50

22 412,92

+ Virement CNDS encaissé sur exercice 2012- 2013

Solde Trésorerie au 31 août 2013

22 412,92 dont:

Livret Epargne:	20 331,08 €
Compte chèques:	4 494,15 €
Chèques à payer:	6 830,81 €
Chèques à recevoir:	4 418,50 €

Proposition de Budget 2013/2014

RECETTES		DEPENSES		
	Réalisation 2012/2013	Proposition 2013/2014	Réalisation 2012/2013	Proposition 2013/2014
COTISATIONS (22 Clubs)	1 078,00	1 100,00 (1)	148,65	200,00 (11)
SUBVENTIONS				
CNDS	12 500,00	13 200,00	32 801,43	36 100,00
Ligue	2 300,00	2 300,00 (2)	0,00	
Conseil Général	2 600,00	3 300,00 (3)	10 946,00	11 500,00 (12)
	7 600,00	7 600,00 (4)		
RECETTES des CHAMPIONNATS	22 330,50	21 500,00 (5)	20 609,93	22 300,00 (13)
AUTRES RECETTES			1 245,50	2 300,00 (14)
Location de matériels aux Clubs de Tir du département	105,00	130,00	357,00	540,00
	105,00	130,00 (6)	107,00	120,00
INTERETS DU LIVRET EPARGNE	331,08	300,00 (7)	250,00	420,00 (15)
Résultat négatif pris sur réserves			3 037,50	-610,00
TOTAL DES RECETTES:	36 344,58	36 230,00	36 344,58	36 230,00
Résultat positif mis en réserves				
TOTAL DES DEPENSES :				